

Plaquette annuelle

**Fondation
FONDS DE DOTATION
DOMINIQUE DECOSTER**

5 rue Raspail
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Siret 89475682400013

Exercice clos le 31/12/2025

A.FLEYTOUX EXPERTISES
15 Rue de Berri
75008 Paris

FONDS DE DOTATION DOMINIQUE DECOSTER

Bilan - Actif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs au 31/12/2025			Valeurs au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I) Frais d'établissement (II) Immobilisations incorporelles : Frais de développement Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions Fonds commercial Autres Immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations corporelles : Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations financières (1) : Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	2 646 963	594 664	2 052 299	138 714
Total de l'actif immobilisé (III)	2 646 963	594 664	2 052 299	138 714
(1) Dont à moins d'un an				
Stock et en-cours : Matières premières et autres approvisionnements En cours de productions Produits finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances (2) : Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Capital souscrit appelé, non versé Valeurs mobilières de placement : Actions propres Autres titres Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités	181 133		181 133	92 826
	3 973		3 973	142 206
Total de l'actif circulant (IV)	185 106		185 106	235 032
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 832 070	594 664	2 237 405	373 746
(2) Dont à moins d'un an				

FONDS DE DOTATION DOMINIQUE DECOSTER

Bilan - Passif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2025	Valeurs nettes au 31/12/2024
Capital (dont versé : 0)	161 202	-649 385
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-810 587	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	792 830	0
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	143 445	-649 385
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I) bis		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	1 913 585	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 000	4 800
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	174 375	1 018 331
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)	2 093 961	1 023 131
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	2 237 405	373 746
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commande)		
(2) Dont emprunts participatifs		

FONDS DE DOTATION DOMINIQUE DECOSTER

Compte de Résultat

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

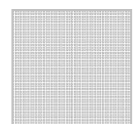
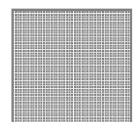
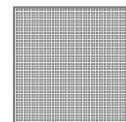
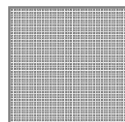
	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-423 538	-1 083 526
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾	1 216 367	1 083 526
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	1 216 367	1 083 526
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 216 367	1 083 526
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	792 830	
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 216 367	1 083 526
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	423 538	1 083 526
BENEFICE OU PERTE	792 830	
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

[illegible]

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-423 537,56	-1 083 525,75
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾		
76110000 Produits part. LML	1 125 697,59	988 935,72
76120000 Produits part. Fleur Carinale	46 683,68	48 804,30
76130000 Produits part. Bacchus	43 986,15	45 785,73
TOTAL	1 216 367,42	1 083 525,75
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	1 216 367,42	1 083 525,75
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 216 367,42	1 083 525,75
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	792 829,86	
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 216 367,42	1 083 525,75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	423 537,56	1 083 525,75
BENEFICE OU PERTE	792 829,86	
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



FONDS DE DOTATION DOMINIQUE DECOSTER

Association

Siège social : Château Fleur Cardinale 33330 SAINT-ETIENNE-DE-LISSE

REGLES & METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-04 du 30 juin 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, continuité de l'exploitation.

Les principales méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles et incorporelles :

L'enregistrement d'un bien à l'actif du bilan à la rubrique immobilisation repose sur le respect de trois conditions cumulatives :

- être un élément identifiable du patrimoine,
- être contrôlé par l'entreprise,
- procurer des avantages économiques futurs.

et dès lors que le fonds de dotation est en mesure d'évaluer le coût du bien avec une fiabilité suffisante et qu'il bénéficiera des avantages économiques futurs procurés par le bien.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût de revient d'origine, hors frais d'acquisition, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation des biens.

Les frais d'acquisition : droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges d'exploitation.

- Présentation compte de résultat :

Le Fonds de dotation ayant une dotation non consommable, il convient de ne pas constater une dotation consommée comme étant la « part d'excédent de charges sur les produits de l'exercice » (art. 214-2). La présentation d'un compte de résultat « sans résultat » n'a donc pas été retenu au cours de l'exercice. Il a également été procédé au reclassement du compte « Dotation consommable inscrite au compte de résultat » au compte « report à nouveau ».

- Usufruit des titres :

Les titres détenus en usufruit sont enregistrés en immobilisations incorporelles.

Les donations temporaires d'usufruit comptabilisées en immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de la donation temporaire avec pour contrepartie le compte #191 « Fonds reportés liés aux donations » (Règl. ANC 2018-06 art 213-2). Le compte « Fonds reportés liés aux donations » est débité avec pour contrepartie le compte d'amortissement des immobilisations incorporelles « Donation temporaire d'usufruit » (#2804). Aucune écriture n'est comptabilisée en compte de résultat.

Les produits de l'usufruit dont la fondation bénéficie sont enregistrés en compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont perçus.

- Provisions :

Des provisions sont constituées dès lors que des risques ont été identifiés.

C'est-à-dire lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation légale, contractuelle ou implicite, résultant d'événements passés, qui entraînera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et dès lors qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

- Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation ou d'usage estimées de chaque bien.

Pour déterminer le montant amortissable, la valeur résiduelle non significative et non mesurable, n'est pas prise en compte.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Aucun bien décomposable n'a été identifié dans le patrimoine.

- Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

- Autres éléments significatifs :

La situation du fonds de dotation durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible et toutes les informations concernant son activité figurent dans le rapport d'activité.

Les actions du fonds ont bénéficié à des personnes en difficultés, notamment aux enfants défavorisés.

FONDS DE DOTATION DOMINIQUE DECOSTER

Siège social : Château Fleur Cardinale 33330 SAINT-ETIENNE-DE-LISSE

AUTRES INFORMATIONS

DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

DETAIL USUFRUITS

USUFRUIT PARTS LML	1 846 587,35 €
Donation usufruit temporaire Dominique DECOSTER 400.000 parts selon actes du 20/09/2022 avec effet rétroactif au 01/03/2022	1 462 643,45 €
Donation usufruit temporaire Lucie DECOSTER 35.000 parts selon actes du 20/09/2022 avec effet rétroactif au 01/03/2022	127 981,30 €
Donation usufruit temporaire Matthieu DECOSTER 35.000 parts selon actes du 20/09/2022 avec effet rétroactif au 01/03/2022	127 981,30 €
Donation usufruit temporaire Ludovic DECOSTER 35.000 parts selon actes du 20/09/2022 avec effet rétroactif au 01/03/2022	127 981,30 €
USUFRUIT PARTS GFA FLEUR CARDINALE	539 028 €
Donation usufruit temporaire M. et Mme. DECOSTER 837 parts selon actes du 20/09/2022 avec effet rétroactif au 01/03/2022	539 028,00 €
USUFRUIT PARTS GFA BACCHUS	261 343,02 €
Donation usufruit temporaire Dominique DECOSTER 1.271 parts selon actes du 20/09/2022 avec effet rétroactif au 01/03/2022	261 343,02 €
TOTAL	2.646.958,37 €

DETAIL AMORTISSEMENTS USUFRUITS

USUFRUIT PARTS LML	414.854,76 €
USUFRUIT PARTS GFA FLEUR CARDINALE	121.096,70 €
USUFRUIT PARTS GFA BACCHUS	58.712,68 €
TOTAL	594.664,14 €